

Etat de Situation de la cloture de Paris

Janvier 1790.

Travaux de construction

Ouvrages faits.	13,500,000 ^{fr}
Ouvrages à faire.	2,324,320
Total de la dépense des travaux.	15,824,320 ^{fr}

N^o. Dans la somme totale cy dessus ne sont pas compris

- 1^o des ouvrages de terrasse qui restent à faire pour l'appplanissement des boulevards, auquel on occupe les ateliers de Charité
- 2^o le même appplanissement de la rue intérieure, le long du mur de cloture
- 3^o le pavé de cette rue dont le circuit est d'environ 12,000 toises
- 4^o l'établissement des reverberes dans l'ext. rue
- 5^o Et enfin les indemnités à payer à ceux des Employés de la ferme générale dont les meubles ont été brisés ou brulés dans l'incendie du mois de Juillet dernier

On pense que ces objets pourroient monter à près de 2 Millions

*Cloture
De Pari
Janvier*

Cloture
de Paris

Janvier 1790.

Etat de Situation des travaux de la Cloture de

Paris, dans lequel on rend compte 1° du nombre des Bureaux et des constructions faites. 2° de celles qui restent à faire; 3° de la Somme à laquelle s'élèvent les travaux qui existent. 4° de la Dépense que doit occasionner l'achèvement de la Cloture. 5° du nombre des Bureaux qui ont été incendiés et du dégât plus ou moins considérable qui en est résulté. 6° de la Dépense que doivent entraîner les réparations à faire à ces Bureaux et aux anciens, tant ceux appartenant au Roy que ceux loués pour la ferme générale. 7° et enfin, des Dépenses qu'ont exigées les établissemens provisionnels des Bureaux, pour remettre les perceptions des entrées en activité et pour former des corps de gardes et des postes convenables au service de la Garde nationale.

1.^{er} chapitre

Nombre des Bureaux construits et à construire
dans les circonwallations de la nouvelle Cloture
de Paris.

Partie méridionale

- 1° Celui appelé de la Gare, près l'Hôpital Général et sur le bord de la Rivière
- 2° Celui du chemin de la rogerie près les murs de l'Hôpital
- 3° Celui du chemin d'Enfer
- 4° Ceux des routes de Fontainebleau et de Choisy
- 5° Celui du chemin de Coulbache
- 6° Celui du chemin de Gentilly
- 7° Celui du chemin de la Santé
- 8° Celui de l'ancienne route d'Orléans ou de la Barrière St Jacques
- 9° Celui de la route actuelle d'Orléans ou de la Barrière d'Enfer

à moitié construit
n'est pas commencé

- 10 Celui de l'angle du mont Sarnette
- 11 Ceux du chemin du Mont Sarnette
- 12° Ceux de la chaussée du Moine
- 13° Celui de l'angle des fourneaux
- 14° Ceux du chemin des fourneaux
- 15° Ceux du chemin de Vaugirard
- 16° Celui du chemin de Sere
- 17° Celui du chemin d'Humet ou des Salaittons
- 18° Ceux de l'École militaire
- 19° Ceux du chemin de Grenelle
- 20 Celui du bord de la Rivière près l'école militaire appelée la Cuvette

Toutes les barrières de la partie méridionale, en grilles de fer, sont faites et placées, même aux Bureaux des chemins de Sere et de Vaugirard dont les bâtiments ne sont pas encore construits et il n'y a que des établissements provisoires pour le service des Employés de la ferme générale

Les murs de tout ce côté méridional sont faits, à l'exception d'une partie depuis la Rue de Sere jusqu'au terrain des invalides, à établir sur des propriétés qui ne sont pas encore acquises, mais on y a suppléé en attendant, par une clôture en planches et des poutres très rapprochées

Le mur, qui du boulevard de l'hôpital doit joindre le Bureau de la Gare, n'est pas encore établi; celui de l'hôpital même, et les parties de chaussées en terre qui étaient nécessaires au lieu, nous comme il est infiniment mieux ou de propose de le diriger vers les Bureaux de la Gare, ce qui n'opérera qu'une faible augmentation de dépense, & autant qu'on pourra supprimer l'un des Bureaux du boulevard actuel et diminuer les frais de Régie.

Les boulevards sont en grande partie plantés du côté du terrain des invalides, et les parties de chaussées en terre qui étaient nécessaires sont aussi terminées, et ce qui reste de terrain à exécuter pour perfectionner ces boulevards est l'ouvrage auquel on emploie des ateliers de charité.

Partie Septentrionale

ou se trouvent les 35 Bureaux ci après

Savoir —

- 1° Celui de la Route de Versailles

- 22 Caux du haut de Passy ou de S.^{te} Marie
- 23 Celui du chemin de Longchamp
- 24 Celui du haut de Chaillot
- 25 Caux de la Haute de S.^t Germain à l'Étoile
- 26 Celui de l'ancien chemin de Neuilly au haut du Boule
- 27 Celui de la Rue de Courcelles
- 28 Celui de Chartres ou Rotonde d'Orléans
- 29 Celui du chemin de Moutshaux
- 30 Celui du chemin de Cligny
- 31 Celui de la Rue d'Anche
- 32 Celui de la Rue Royale
- 33 Celui du chemin de Montmartre, ou de la Rue des Martyrs
- 34 Celui du chemin de Clignancourt ou de la rue de Rochechouart
- 35 Celui de la Rue Poissonnière (à construire)
- 36 Celui de la Haute de S.^t Denis
- 37 Celui du chemin des Vertus
- 38 Celui des routes de la Vilette et de Bantion
- 39 Celui de l'ancien chemin de Bantion appelé de S.^t Louis
- 40 Celui de la Rue de la Chopinette
- 41 Caux du chemin de Belleville ou du faubourg du Temple
- 42 Celui de la Rue des 3 Couronnes
- 43 Caux du chemin de Menil montant
- 44 Celui des Amandiers
- 45 Celui de la folie Renaud
- 46 Celui de la Houille aux Hautes
- 47 Celui de la Rue de Charonne
- 48 Celui du chemin de Montreuil
- 49 Caux de la Route de Vincennes ou du Crâne
- 50 Celui de l'avenue de S.^t Mandé
- 51 Celui de la Rue de Sigus
- 52 Celui de la Rue de Reuilly
- 53 Celui de la Route de Charenton
- 54 Celui de la Rue de Bercy
- 55 Celui de la Rue de la Chapelle

De ces 55 Bureaux, il y en avait avant l'incendie du mois de

J'ai fait un grand nombre d'absolument terminés et habités par
 les Employés de la ferme générale; tous ceux de la partie
 méridionale, à l'exception des deux N^{os} 15 et 16 et ainsi, dans
 ces cas, et plusieurs dans la partie septentrionale N^{os} 21, 22, 23,
 24, 25, 26, 27, 28, 31, 32, 33, 37, 39, 40, 42, 47, et 50 étaient aussi
 entièrement achevés, tous les murs faits depuis le Bureau N^o 21
 jusqu'à celui N^o 34, et depuis celui N^o 35 jusqu'au dernier
 à l'exception de quatre lacunes, l'une de 200 toises, une autre
 de 50, la 3^e de 40 et la 4^e d'environ 15 toises, lesquelles sont
 suspendues par des difficultés dans les acquisitions des terrains,
 mais ces lacunes sont provisoirement closes en planches,
 et les précautions prises ne présentent aucun inconvénient pour le
 moment, de même que pour l'espace d'environ 100 toises entre
 les Bureaux 34 et 35.

Les travaux immenses de terrasse qu'a exigé la formation
 et l'appropriation du boulevard extérieur et de la Rue
 d'isolement intérieure, sont très avancés; la chaussée pavée
 du côté de bout est généralement établie pour la circulation
 des voitures de Commerce. Les plantations sont aussi très
 avancées du côté méridional, et ce qui reste de mouvement
 de terre pour l'appropriation du terrain du boulevard,
 occupé depuis quelques mois différents ateliers de charité.

2^{me} Chapitre Constructions à faire ou à terminer Scavoie Dans le côté méridional

Le Bureau du chemin de la Santé à achever de réparer
 Le Bureau du chemin de Vaugirard (ci devant coté 15)
 dont la construction est tout au plus à moitié

Le Bureau du chemin de Sere (coté 16) à construire
 en entier avec une portière de mur de clôture sur les murailles

près les Invalides

Plus la prolongation des deux arches sur la rivière
des Gobelins au droit du clos puyen

Partie Septentrionale

Deux Bureaux de la Route de Meudon ou de St Ovide
sont à faire plusieurs parties de murs, de blais de terre, grèves
et autres objets nécessaires pour compléter ces Bureaux et leur
service.

À l'égard des Bureaux de Meudon et de St Ovide où il n'y a
plus que des arrangements et des distributions à faire pour les
logements des Employés à ces Barrières cy devant citées Eges 30

Le 34^e Bureau (de peu d'importance) n'est encore dans ce
moment qu'une baraque provisoire, mais comme ce n'est
qu'un simple poste d'observation, ou une barrière de renvoi,
sa construction est un faible objet de dépense

Le 35^e Bureau n'est encore établi que provisionnellement
dans une baraque en bois, mais il y a tout ce qui est nécessaire
au service de la barrière; néanmoins son importance exige
la construction d'un bâtiment où les Bureaux de recette et
de contrôle puissent être convenablement établis, et qui
puisse rassembler les logements de tous les Employés
nécessaires, plus une cour de service et des hangars etc.

L'intervalle entre ces deux derniers Bureaux n'est
plus qu'en planches dans environ 100 toises qui sont
surveillées par un corps de garde de chasseurs.

Le 36^e Bureau (celui de la Route de St Denis)
est très avancé, tout ce qui intéresse le service est en état
et il ne s'agit plus que d'achever les logements et quelques
accessoirs.

Le 38.^e Bureau, qui embrasse les routes de la Villette et de Saint,
n'est pas achevé, il y a encore beaucoup de travail à faire,
mais les dispositions provisoires qui ont été faites, pouront remplir
l'objet du service de ces deux importantes barrières, jusqu'à ce qu'on
ait pris un parti sur l'achèvement des bâtiments, on y a multi-
établi des corps de Gardes pour les chaudières

Le 41.^e Bureau n'est pas fini, ce qui est nécessaire pour le service
est en état, il ne s'agit plus que de terminer les logements des
Employés

Le 42.^e est dans le même état que le précédent

La construction du 43.^e Bureau a été suspendue, ayant
été jugée trop considérable et trop dispendieuse, mais le Service
de la Barrière (de la rue des Amandiers) peut se faire dans
les Bureaux en bois établis à cet effet, jusqu'à ce qu'on ait construit
un bâtiment plus simple et moins étendu que celui commencé

Le 45.^e Bureau de la Rue de la folie Renaud est très
avancé et tout est disposé pour que le Service puisse s'y faire
ainsi que dans le 46.^e L'achèvement de ces deux Bâtimens est de
peu de dépense

Une lacune au mur de clôture d'environ 30 toises de
longueur est clausé provisionnellement en planches près du
Bureau de la folie Renaud, au-dessus d'un déblais de terre
considérable dont on a chargé un attelage de chariot et qui n'est
encore que peu avancé.

Il reste encore à construire les parties de mur qui du 45.^e
Bureau doit se joindre au 47.^e (de la Barrière de Charonne)
cette partie est d'environ 20 toises de longueur, elle serait
construite si les propriétaires des terrains très précieux que
cette portion de clôture doit traverser ne se fussent entièrement
refusés à en céder les portions nécessaires. Pour y suppléer on
a établi des Bureaux provisoires sur la rue St. André et fermé
les ouvertures par des clôtures en planches

Le 48.^e Bureau n'est pas fini, il reste tout l'intérieur à
faire, mais il y a des établissemens provisoires pour le

Service de la Barrière

Entre ce Bureau et le suivant il reste environ cinquante toises de mur à faire, le prix énorme qu'exige le propriétaire du terrain dont on a besoin est le seul motif qui ait retardé cette construction: on y suppléera par une clôture en planches jusqu'à ce qu'on ait pu l'amener à en traiter à un prix raisonnable.

Le 47^e Bureau (celui du Grône) est en état, à l'exception des logements dont les distributions ne sont pas finies.

Les 51^e, 52^e, 53^e et 54^e Bureaux ne sont pas finis, mais sont élevés et couverts; il n'y a que les intérieurs et les exutoirs à terminer; en attendant des arrangements provisoires mettent en état d'y faire le service.

Entre les 52^e et 53^e Bureaux est une lacune d'environ 40 toises de mur qui reste à faire et qui se ferait si le propriétaire du terrain avait consenti d'en vendre la quantité nécessaire, mais il exige qu'on achète la totalité dont il porte le prix à plus de 100,000^f.

Entre les 53^e et 54^e Bureau est encore une espace d'environ 15 toises à fermer; on y a suppléé par une clôture en planches jusqu'à ce que le propriétaire se détermine à vendre la portion de terre dont il a besoin.

Le 55^e et dernier Bureau de cette partie septentrionale a été suspendu par plusieurs motifs; en attendant qu'il soit ou détruit ou continué, l'ancien bâtiment voisins servent de Bureaux et de logements aux Employés.

Depuis le Bureau de Charonne, qui est le 47^e de cette partie, il n'y a plus de chaussée nouvelle pour le paille debout, qui se dirigeant sur les villages de Charonne et de S.^t Mandé, conduit au Pont de Charenton; néanmoins le boulevard se forme le long du mur d'enceinte, et son applanissement se fait par les ouvriers qui composent les ateliers de Charité; il ne restera plus à faire après cet applanissement que la plantation des arbres du boulevard.

3^e Chapitre

De la somme à laquelle s'élevont les
travaux faits jusqu'ici

Maçonnerie. Entre 16 M ^{rs} maçons, environ	8,600,000 ^{fr}
Charpente. Entre 3 M ^{rs} charpentiers	800,000
Couverture. Entre 3 M ^{rs} couvreurs	150,000
Serrurerie. Entre 7 M ^{rs} serruriers	1,360,000
Menuiserie. Entre 6 M ^{rs} menuisiers	290,000
Marchandises de quincailleries	45,000
Marbrerie, Entre deux M ^{rs} marbriers	36,000
Plomberie, Entre deux M ^{rs} plombiers	125,000
Vitrierie, Entre deux M ^{rs} vitriers	20,000
Sculpture. Entre 4 artistes	40,000
Carreu et terrassiers, Entre 3 entrepreneurs	1,590,000
Peinture. Entre 3 M ^{rs} peintres	70,000
Fourniture de granit	25,000
Fontes de cuivre, et ouvrages mécaniques pour pomper	11,000
Fournitures de métaux pour couvertures	8,000
Arpentages et plans terriers entre 3 arpenteurs	20,000
Honoraires et appointemens d'inspecteurs et autres Employés évalués à	300,000

Total de la valeur des travaux faits 13,500,000^{fr}

4^e Chapitre

De la dépense que doit occasionner l'achèvement des travaux de la clôture

On a vu par les détails des 1^{er} et 2^{es} Chapitres que, des 55 Bureaux, 37 ont été mis en état de faire le service et d'être habités par les Employés de la Cour Générale; que 6 sont à construire en totalité ou en grande partie et qu'il y en a 12 qui sont élevés et couverts, mais dont les intérieurs et accessoires sont encore à faire.

On a vu qu'il y a encore à construire deux prolongations d'arches sur les Bras de la Rivière des Gobelins; qu'en plusieurs lacunes au mur d'enceinte il y a environ 405 toises de longueur à construire, et qu'enfin les plantations du Boulevard sont encore à faire dans une grande partie de la circonvallation de Paris.

De tous ces objets évalués séparément, il résulte que, sans y comprendre les ouvrages de terrasse destinés à occuper les ateliers de charité, mais en y comprenant la construction des corps de gardes de chaudières aux endroits où la disposition des Bureaux ne permet pas de les renfermer dans l'intérieur des Bâtimens, qui sont construits, la dépense de l'achèvement de la clôture doit encore s'élever à la somme de quarante-cinq mille livres.

..... 1450,000.

5^e Chapitre
Du nombre des Bureaux incendiés
et du dégât qui en est résulté

Partie méridionale de la Cloture

Des 20 Bureaux de la Partie Méridionale de la Cloture
de Paris 18 ont été incendiés et plus ou moins dégradés

Bureau de la Gare Le 1^{er} appelle le Bureau de la Gare près l'hôpital,
a été très maltraité, l'escalier brûlé, une partie des planchers,
les cloisons de distributions, toutes les portes et croisées. Ce Bureau
est réparé, et les employés y sont en activité; on a construit
légerement et provisoirement un corps de garde pour la
garde Nationale qui s'y est établie et qui sert aujourd'hui
aux Chasseurs.

Bureaux de la Voierie et d'Ivry Les 2^e et 3^e Bureaux de renvois aux Barrières de
chemins de la Voierie et d'Ivry, ont été brûlés et sont
réparés: on y fait le service.

B^{au} de St. Jacques Le 8^e Bureau de la Barrière St. Jacques a été incendié,
escalier, cloisons, portes et fenêtres totalement brûlés; il est
rétabli, ainsi que son service.

Bureaux de Fontainebleau et de Choisy Les 4^e Bureaux des Routes de Fontainebleau et de
Choisy est composé de deux bâtiments, d'une grande
bouleuse, d'un pavillon détaché et de grands hangars
dans la Cour; tout a été brûlé de fond en comble, il n'est
des deux bâtiments principaux que les murs, le toit et
les planchers ont été consumés, la bouleuse s'est évanouie
avec elle-même; du pavillon et des hangars il n'en reste
que les murs. On n'a pu rétablir que le pavillon détaché
pour donner asile à une brigade de commis ambulants,
ainsi que les hangars et le corps de garde des Chasseurs.

B^{au} de Gen

B^{au} de Coulte

B^{au} du che
de la Sa

B^{au} de la P
d'Orléa

B^{aux} de Lun
et du Mont Pa

B^{au} de la ch
du Moine

Dans le Surplus on a formé des appartements couverts en thuilles
et des divisions en planches au milieu des ruines de ces bâtiments
pours y établir le Service des Employés et y faire coucher une
Brigade de Commis

B^{au} de Gentilly

Le 6^e Bureau, à la Barrière de Gentilly a été maltraité
l'escalier, les portes et croisées ont été brûlés, le serron cassé,
les pierres attaqués par les flammes; on y a fait les réparations
essentielles, et le Service y est rétabli

B^{au} de Coullebarbe

Le 5^e Bureau au Moulin de Coullebarbe a été brûlé;
c'est un simple poste d'observation qu'on s'est empressé de
réparer et auquel on a fait une addition pour un corps de
Garde

B^{au} du Chemin
de la Santé

Le 7^e Bureau, au chemin de la Santé a été brûlé presque
de fond en comble; on a établi dans le noyau de chaussée les
prieux nécessaires au Service des Employés de la forme et au
corps de Garde des chasseurs; le Surplus du bâtiment est à
réparer et l'on se propose de le réduire pour diminuer la dépense

B^{au} de la Route
d'Orléans.

Le 9^e Bureau (celui de la Route d'Orléans) comporte
de deux bâtiments principaux, de plusieurs pavillons additionnels
et de très grands hangars, a été totalement détruit, les
bâtiments principaux brûlés de fond en comble. Ses seuls murs
qui subsistent sont calcinés dans plusieurs parties et les hangars
de charpente réduits en cendres; un seul pavillon a été réparé
des charpentes de bois ont été élevées pour former des bureaux
provisoirement; la Brigade des Employés et le corps de garde
des chasseurs ont été établis de la même manière dans
les ruines des bâtiments principaux

B^{aux} de Sangle
et du Mont Barnabé

Les 10^e et 11^e Bureaux de l'angle et du chemin du
Mont Barnabé ont été brûlés en partie; les portes,
croisées, escaliers et cloisons de distributions ont été détruites;
on les a réparés et le Service s'y fait.

B^{au} de la chaussée
du Moine

Le 12^e Bureau, de la chaussée du Moine a été moins



endommagé que les précédents; le bas des escaliers, les portes et croisées, quelques menuiseries intérieures ont été les seuls objets brûlés ou détruits; on les a réparés et le service de ce Bureau est en activité; les logements sont aussi en état d'être habités.

B^{au} de l'angle
des fourneaux

Le 13^e Bureau, appelé de l'angle des fourneaux a été brûlé et est réparé; c'est un Bureau de peu d'importance.

B^{au} des fourneaux

Le 14^e Bureau à la Barrière des fourneaux près l'augierard a été peu endommagé et est réparé.

B^{au} des Saillatons

Le 17^e Bureau appelé des Saillatons a été brûlé intérieurement. L'escalier, les cloisons de distributions et la plus grande des portes et croisées ont été la proie des flammes, mais tout est réparé.

B^{au} de l'Ecole
militaire

Le 18^e Bureau, à la Barrière de l'Ecole militaire a été très maltraité par le feu; il est composé de deux bâtiments, dont les escaliers, les portes, croisées et boiseries ont été brûlés ou brisés. Les portes des cours, les hangars de charpente, enfin tout ce qui était combustible a été détruit. On a réparé les objets restants pour le service et les logements, mais il reste encore bien des réparations à faire aux environs de ce Bureau.

B^{au} du chemin
de Grenelle

Le 19^e Bureau, à la Barrière de Grenelle, est composé de deux bâtiments qui ont été peu dégradés; les portes et quelques croisées ont été brûlées ou brisées; on les a réparés.

B^{au} du bord de la
Poirière près le
champ de Mars

Le 20^e Bureau, au bord de la Poirière a été bien maltraité; l'escalier et le toit ont été entièrement brûlés; les portes et croisées ainsi que plusieurs cloisons de distributions; on a réparé une partie d'une de chaussée pour mettre les Employés à portée de faire le service de la Barrière et une pièce pour le corps de Garde des chasseurs; le grand dégat est encore à réparer.

Partie Septentrionale

B^{au} de la Route
de Versailles

Le 21^e Bureau, de la route de Versailles a été considérablement incendié; toutes les portes et croisées, ainsi que toutes les distributions intérieures et les menuiseries, l'escalier jusqu'au premier

Etage ont été brûlés : à l'extérieur les hangars, avant d'être
 brûlés ont été détruits par le feu ; des statues ont été mutilées ;
 des pignons de pierre brisés etc. ; On a réparé plusieurs pièces
 au rez de chaussée pour mettre en activité et le Contrôle en activité
 et pour un corps de Garde de Chasseurs, mais les dégâts des
 logements et des hangars ne sont pas encore réparés.

Il y a peu de dommage au 22^e Bureau qui est au haut
 de la Montagne des Bons Hommes. Les bâtiments ont été
 réparés, le Service est en activité et les logements occupés.

Le 23^e Bureau, du chemin de Longchamp a été très
 endommagé par l'incendie qui a détruit l'escalier de fond en
 comble, les planchers en grande partie, le toit et toutes les
 distributions, les portes et croisées etc. On a été dans l'obligation
 d'étayer les parties supérieures du bâtiment. Mais néanmoins
 on a réparé quelques portes et croisées pour mettre les Bureaux
 en état de faire la perception des Entrées et une pièce pour
 le corps de Garde des chasseurs, mais il y a une forte
 réparation à faire au bâtiment de ce Bureau.



Le 24^e Bureau de la Pompe de Chaillet n'a pas été
 considérablement dégradé ; il n'y a eu que quelques portes et
 croisées de brûlées et le bas de l'escalier ; on a rétabli le tout
 et ce Bureau est occupé.

Le 25^e Bureau composé de deux pavillons sur le
 chemin de Neuilly, qui tous deux ont été incendiés, les
 escaliers, portes, fenêtres et cloisons ont été en assez grande
 partie brûlés ; on a rétabli tout ce qui pourrait intéresser
 le Service, et successivement on répare encore les logements
 des Employés. On a aussi placé dans l'intérieur un corps
 de Garde de Chasseurs.

Le 26^e Bureau à la Barrière du Roule a été
 considérablement maltraité par le feu ; non seulement toutes
 les portes, croisées, distributions, escalier et parties de planches
 ont été brûlés, mais les poutres des fermes ont été tellement

B^{au} des Filles
 Ste Marie

B^{au} du chemin
 de Longchamp

B^{au} de la Pompe
 de Chaillet

B^{au} du chemin
 de Neuilly

B^{au} du Roule

attaqués par les flammes qu'il y aura beaucoup de réparations à y faire; les bois d'un hangar préparés dans la cour de ce Bureau ont aussi été consumés. On a fait simplement dans le rez de chaussée du bâtiment les réparations nécessaires pour le service, et la reconstruction de l'escalier.

Bureau de la Rue de Courcelles

Le 27. Bureau, Rue de Courcelles faiblement endommagé, est réparé.

Bureau du chemin de Mousseaux

Le 28. Bureau, à la Barrière de Mousseaux, a été fortement incendié dans son rez de chaussée, et le feu a été si violent à l'intérieur que les colonnes des Peristyles en ont été calcinées; plusieurs portes et croisées des étages supérieurs ont été brisées; on a rétabli provisoirement sous l'intérieur de ce bâtiment les pièces nécessaires à la recette et au contrôle et l'on y a campé un corps de garde de chasseurs, en attendant un arrangement définitif.

Bureau du chemin de Cligny

Le 30. Bureau, à la Barrière de Cligny est dans le même état que le précédent.

Bureau de la Rue Blanche, des Rues Royale et des Martyrs

Les 31, 32 et 33 Bureaux des rues Blanche Royale et des Martyrs ont été faiblement endommagés et tous complètement réparés.

Ces 15 Bureaux ne sont pour la plupart pas encore terminés.

Dans les 15 Bureaux suivants, il y a peu de dégâts, le feu n'a été mis dans aucun, mais il y a eu des croisées et portes brisées, des pierres mutilées et cassées; ces Bureaux n'étant pas terminés comme les précédents n'auraient pas autant les Brigands à la destruction. D'ailleurs quelques gardiens de ces bâtiments se sont montrés avec fermeté et ont arrêté les incendiaires.

Bureau du Crône

Le 34. Bureau, celui du Crône, plus avancé que les précédents et près à recevoir les Employés de la ferme générale a été considérablement brûlé et mutilé. Les deux bâtiments dont il est composé ne sont encore rétablis que dans les lieux qui peuvent intéresser le service des Employés et ceux destinés aux chasseurs provisoirement. Tous les logements sont à réparer; une multitude de portes et

B^{au} Sec. M^{an}d^e

Ces B^{aux} sont encore
sans être terminés

croisées sont à refaire et les escaliers, déjà reconstruits en
partie, vont être achetés

Le B^o. Bureau, au milieu de l'avenue de S. Mandé
a été peu endommagé, et le dégât est réparé de manière que
le Service peut s'y faire

Les 5 Bureaux qui suivent, étant bien moins avancés
dans leur construction que les précédents, n'ont point été
endommagés

6^e Chapitre

Quelle est la dépense que doivent entraîner
les réparations des Bureaux neufs, causées
par l'incendie du mois de Juillet, ainsi que
des anciens Bureaux appartenant au Roy,
ou loués par la ferme générale

Cette dépense dans laquelle doit être comprise la destruction
absolue, soit par le feu, soit par le vol des parties de clôture
qui n'auraient été établies qu'en planches dans plus de deux
mille toises de longueur, en attendant que la construction des
murs fut faite comme elle l'est aujourd'hui, s'élève d'après
une évaluation aussi exacte qu'il est possible de la faire pour
ce qui a rapport aux objets de construction neuve, à la somme
de Six cent mille livres, cy. 600,000.

Et quant à la dépense qui résulte des
dégâts commis dans les Bureaux anciens,
appartenant au Roy, lesquels sont au
nombre de cinq, savoir celui de la Rue
Blanche, celui de la Roquette, de la Croix saubin
de St Denis et de la Rapée, elle s'élève à
la somme de 15,000^e cy. 15,000

615,000

De l'autre part. . . . 615,000⁺

La dépense faite aux Bureaux tenus
à loyer par la forme Générale qui ont
été aussi incendiés et ravagés, au nombre
de dix huit, plus les pataches, les Bureaux
des ports, Et barrières en bois et 17 Houallettes,
le tout évalué à soixante treize mille trois
cent vingt livres, suivant l'état particulier qui
en a été dressé cy

72,220⁺

Total de ce chapitre. . . . 688,220⁺

N^o Dans cette somme n'est pas comprise l'indemnité que les habitants
des Bureaux incendiés ont dans le cas de réclamation pour meubles
et effets détruits par le feu ou brisés par les Brigands

7^{me} Chapitre

Des dépenses qu'ont exigées les réparations
provisiionnelles et indispensables, tant des
Bureaux pour remettre les perceptions en activité
que pour établir des corps de Garde

Après le désordre dans lequel on s'est trouvé après les
ravages commis dans la majeure partie des bâtiments,
on s'est occupé avec une activité prodigieuse du rétablissement
provisiionnel de tout ce qu'il n'était pas possible de réparer
définitivement, et malgré l'attention qu'on a eue de ne faire
pour le proviionnel que la moindre dépense possible, comme
on le peut voir dans les Bureaux principaux, néanmoins
la multitude des objets n'a pas laissé de le rendre important
On n'a compris dans l'évaluation de ce chapitre que

les objets provisionnels qui ne pourront être d'aucun usage dans le rétablissement définitif des batiments, le chapitre précédent embrassant toutes les dépenses relatives à ce rétablissement définitif

Par l'évaluation faite à chacun des Bureaux incendiés et rapportée cy devant au 2.^e Chapitre, on peut considérer la dépense des ouvrages provisionnels occasionnés par l'incendie, comme un objet d'urgence de 36,000^{fr}

Résumé

Le 1.^{er} Chapitre énumère les 55 Bureaux qui se trouvent dans la circonscription de la nouvelle enceinte de Paris, en distinguant, ceux qui sont faits, d'une ceux qui restent à construire en totalité ou en partie

Le Second chapitre désigne 1.^o les Bureaux à construire 2.^o Ceux à acheter avec un détail abrégé de ce qu'il y a à faire dans chacun, et la position dans laquelle ils se trouvent eu égard à l'usage qu'on peut en faire actuellement pour le service de la ferme générale

Le 3.^e Chapitre annonce que la dépense des constructions faites jusqu'à ce moment, tant des batiments que des murs, des travaux de terrasses, la chaufferie du chemin de passe-debout, les plantations et autres exécutées, y compris les frais de conduite, s'élève à la somme de trente millions cinq cent mille livres cy 13,500,000^{fr}

Le 4.^e Chapitre présente le détail des travaux à faire pour l'achèvement des

13,500,000^{fr}

Des autres parts, 12,500,000^{fr}

Bâtimens, murs et autres ouvrages neufs pour l'entière perfection de la nouvelle clôture de Paris, sans y comprendre néanmoins les travaux des Bureaux destinés aux ateliers de charité

L'ensemble de ces travaux est estimé, d'après des évaluations exactes, exactes à la somme de 1,450,000^{fr}. 1,450,000.

Le 5^e Chapitre rend compte du nombre des Bureaux incendiés et des dégâts qui y ont été faits, Bureau par Bureau; des réparations définitives ou provisoires dans chacun des Bureaux, pour mettre les Employés de la forme générale en activité et rétablir les logements lorsqu'il y a eu possibilité.

Le 6^e Chapitre donne à connaître que la dépense des réparations causées par l'incendie des Bureaux, pour les remettre dans l'état où ils étaient, s'élève à la somme de six cent quatre vingt huit mille trois cent vingt livres. 688,320

Enfin le 7^e et dernier Chapitre fait connaître la dépense à laquelle se sont portés les objets de constructions provisoires nécessaires pour les circonstances, pour rétablir les Employés à la perception des droits et mettre à l'abri la Garde nationale qui protégeait ce service; et attendu que partout où il a été possible de faire des réparations définitives, on a préféré ce parti, les objets de dépenses provisoires

15,638,320^{fr}

10,000^{fr}

50,000.

688,320

638,320^{fr}

cy contre 15,638,320^{fr}
 ne se sont réellement élevés qu'à environ
 trente six mille livres qui ne seront pas
 même en pure perte; et dont on peut bien
 espérer retirer environ un tiers, mais nean-
 = moins on porte cet article pour 36,000

Ses frais de direction et de conduite des
 travaux jusqu'à leur perfection; ceux de la
 vérification et du règlement des Mémoires
 doivent encore s'élever à une somme
 d'environ cent cinquante mille livres. 150,000

Ainsi la totalité des dépenses des
 travaux de constructions de la clôture de
 Paris et de ses aultroies, y compris les
 réparations des Bureaux incendiés, s'élèvera
 à la somme de 15 Millions huit cent vingt
 quatre mille trois cent vingt livres cy 15,824,320

Situation actuelle
de la Cloture de Paris
relativement aux payements

Les ouvrages faits jusqu'à ce jour
 montent suivant l'ordonne du 3^e Chapitre
 à la somme de 12,500,000^{fr}
 Il a été payé environ celle de 9,157,000

Reste dû sur les ouvrages faits jusqu'à
 ce jour la somme de 4,343,000^{fr}

À laquelle somme ajoutant pour les
 ouvrages qui restent à faire et qui sont
 énoncés au quatrième Chapitre, l'une

De l'autre part.	4,343,000 ⁺	
part.	1,450,000 ⁺	
Plus le montant des réparations causées par l'incendie du moir de Guilles dernier, tant aux nouveaux bâtimens, qu'aux anciens évalués au 6. ^e Chapitre à la somme de.	688,320	2,324,320 ⁺
Plus les dépenses provisionnelles procédant de la même cause.	86,000	
Plus et enfin les frais de Direction et de conduite des travaux jusqu'à leur perfection	150,000	
Il reste donc, tant à payer pour ce qui est dû sur les ouvrages faits, qu'à dépenser sur les ouvrages à faire la somme de six millions six cent soixante sept mille trois cent vingt livres cy.		

Ouvrages faits	13,500,000 ⁺	Total des constructions 15,824,320 ⁺
Ouvrages à faire	2,324,320	

Sommes payées sur les ouvrages faits	9,157,000	Total égal 15,824,320 ⁺
Sommes dues sur les d. ouvrages	4,343,000	
Dépenses à faire pour l'achèvement	2,324,320	

Le présent Etat dressé par nous soussigné architecte du Roy
Directeur des travaux de la clôture de Paris, ce 3 février 1790

Signé Antoine _____

340,000*

324,320*

667,320*

Des constructions

24,320*

du legal

324,320*

bitute du Roy
3 février 1790



